



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2024**

**BREC'H – DEPARTEMENT DU MORBIHAN**

**DELIBERATION 2024/43 TARIFS DES SERVICES DE RESTAURATION MUNICIPALE, PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES – ANNEE SCOLAIRE 2024/25**

Conseillers municipaux en exercice : 27

Le conseil municipal, dûment convoqué par voie dématérialisée le 25 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire, le lundi 1<sup>er</sup> juillet 2024 à 18H30, salle du conseil municipal, sous la présidence de Fabrice ROBELET, Maire.

Étaient présents : M. Fabrice ROBELET, Mme Chantal MAHIEUX, M. Stéphane LE BOULER, Mme Amélie FUSIL, M. Bernard RAUD, Mme Josiane LE NAVENEC, M. Erwan LE DIZEZ, Mme Morgane GUERLAIS, M. Yannick LE BRETON, Mme Marie-France BLONDEAU, M. Michel MET, Mme Marie-Annick MALECOT, Mme Michelle ROYER, Mme Annie THOMAS, M. Jean-Pierre KERBART, M. Bertrand PERICHOT, Mme Régine NAYEL, Mme Sabrina BOTHUA et M. Steven LE MOULLEC

Était absent : M. François-Xavier OLIVIER

Étaient excusés : M. Hervé LE ROUZIC (Pouvoir donné à Josiane LE NAVENEC), M. Stéphane COUDERC (Pouvoir donné à M. Bernard RAUD), Mme Maud BOURLIEUX-DANIEL (Pouvoir donné à Fabrice ROBELET), Mme Géraldine SÉLO (Pouvoir donné à Chantal MAHIEUX), Mme Édeline LE VIGOUROUX (Pouvoir donné à Erwan LE DIZEZ), Mme France BIRCH (Pouvoir donné à Amélie FUSIL) et M. Patrick LEFRANC (Pouvoir donné à Bertrand PÉRICHOT)

Secrétaire de séance : Mme Sabrina BOTHUA

Rapporteurs : Chantal MAHIEUX et Morgane GUERLAIS

Les tarifs des services éducation sont actualisés chaque année scolaire afin de tenir compte de l'évolution des prestations proposées, des évolutions réglementaires et des évolutions du coût de la vie.

En 2023, au regard de la forte augmentation du coût des matières premières, des revalorisations du point d'indice décidées par le gouvernement en 2022 et 2023 et de la revalorisation du coût de l'énergie, il avait été appliqué une augmentation de 5% sur la plupart des tarifs des services Education.

Pour l'année scolaire 2024/2025, il est envisagé de revaloriser ces tarifs de l'ordre de 2,5% arrondis, pour tenir compte de l'évolution des charges de fonctionnement afférentes à ces

services, à l'exception du repas relevant du dispositif « Repas à 1 euro », des tarifs « goûter oublié », « retard après 19h » et « événement enfance ».

Vu l'avis de la commission Finances - Budget - Administration générale, réunie le 17 juin 2024, il est proposé d'adopter les tarifs suivants :

	Quotient familial CAF			
	- de 600€	De 600€ à 805,00€	De 806€ à 1071€	de 1071 € (ou non transmis)
<b>RESTAURANT MUNICIPAL</b>				
Repas - Brechois	1,00 €	3,55 €	3,70 €	3,85 €
Repas - Extérieurs			4,90 €	
Repas non réservé ou non annulé sans justification avant 9h le jour même			7,35 €	
Repas adulte et repas facturé au CCAS hors livraison			7,35 €	
<b>ACCUEILS PERISCOLAIRES</b>				
<b>MATIN ET SOIR</b>				
Le ¼ h - Brechois	0,43 €	0,55 €	0,58 €	0,60 €
Le ¼ h - Extérieurs	0,54 €	0,59 €	0,67 €	0,72 €
Goûter oublié			1,00 €	
Retard après 19h (le ¼ h)			5,00 €	
<b>ACCUEIL DE LOISIRS 3/11 ANS</b>				
1/2 journée - Brechois	2,90 €	5,10 €	6,10 €	6,80 €
Journée sans repas - Brechois	5,70 €	10,10 €	12,00 €	12,60 €
1/2 journée - Extérieurs	4,00 €	6,20 €	7,40 €	7,60 €
Journée sans repas - Extérieurs	6,50 €	11,10 €	12,70 €	13,20 €
Retard après 19h (le ¼ h)			5,00 €	
Événement enfance			2,00 €	
<b>ACTIV'ADOS 11/17 ANS - BRECHOIS</b>				
Adhésion annuelle (Accès espace jeunes, navette et gratuité de certaines activités)	7,60 €	9,80 €	10,90 €	13,20 €
Activité sur place sans besoin spécifique et chantiers			Compris dans l'adhésion	
Activité sur place avec prestation particulière ou besoins spécifiques à l'organisation de l'activité, et soirées	2,70 €	4,90 €	5,40 €	5,80 €

Activité avec transport et/ou prestations payantes < à 5€*	4,60 €	6,90 €	7,80 €	8,20 €
Activité avec transport et/ou prestations payantes comprises entre 5€ et 14€*	7,00 €	9,20 €	10,10 €	10,80 €
Activité avec transport et/ou prestations payantes > à 15€*	9,70 €	12,00 €	13,10 €	14,20 €
Repas	1,00 €	3,55 €	3,70 €	3,85 €

### ACTIV'ADOS 11/17 ANS - EXTERIEURS

Adhésion annuelle (Accès espace jeunes, navette et gratuité de certaines activités)	15,50 €	17,60 €	19,90 €	22,00 €
Activité sur place sans besoin spécifique et chantiers	Compris dans l'adhésion			
Activité sur place avec prestation particulière ou besoins spécifiques à l'organisation de l'activité, et soirées	3,30 €	5,50 €	6,00 €	6,50 €
Activité avec transport et/ou prestations payantes < à 5€*	5,50 €	7,70 €	8,30 €	8,70 €
Activité avec transport et/ou prestations payantes comprises entre 5€ et 14€*	7,70 €	9,90 €	11,10 €	11,40 €
Activité avec transport et/ou prestations payantes > à 15€*	11,10 €	13,30 €	14,30 €	16,50 €
Repas	4,90 €			

\*coût de l'activité seule, hors transport et encadrement

### SEJOURS ET STAGES

Séjour avec nuitée - Brechois (par journée)	21,50 €	34,00 €	39,00 €	45,00 €
Stage sans nuitée - Brechois (par ½ journée)	10,50 €	13,50 €	14,50 €	15,50 €
Séjour avec nuitée - Extérieurs (par journée)	27,50 €	39,00 €	45,00 €	50,00 €
Stage sans nuitée - Extérieurs (par ½ journée)	11,50 €	14,50 €	15,50 €	17,50 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- **ADOpte, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024, les tarifs des services de restauration municipale, des services extrascolaires et périscolaires tels que présentés ci-dessus,**
- **MANDATE M. le Maire pour signer toutes pièces relatives à ce dossier.**

**26 pour ; 0 abstention ; 0 contre**

Pour extrait certifié conforme,  
Brec'h, le 05 juillet 2024

**Le Maire,  
Fabrice ROBELET**

